

Newsletter du comité de la FAMH - 2^e trimestre 2014

Chères et chers membres FAMH,

Lors de l'assemblée générale du 22 mai 2014, le comité a informé sur le travail engagé dans le domaine des relations publiques. De plus, notre président a noué des contacts avec des personnalités et des journalistes tout au long du premier semestre de cette année. Le rapport détaillé de toutes ces activités est attaché au procès-verbal de l'AG précitée et vous pouvez également le consulter en vous connectant au site avec vos identifiants.

Le 18 mai 2014, le peuple a adopté l'Arrêté fédéral concernant les soins médicaux. La mise en place des dispositions exécutoires relatives révélera quelles interventions auprès des administrations de la part de la FAMH seront possibles, voire nécessaires.

Dans ce processus, il est vraiment indispensable de pouvoir disposer de données statistiques de qualité. Dans ce cadre et comme évoqué lors de l'assemblée générale du 22 mai 2014, vous êtes de nouveau prié-e-s de mettre vos données à la disposition de la FAMH. Pour sa part, medkey continue de collecter toutes les informations transmises (cf. annexe au procès-verbal de l'assemblée générale du 22 mai 2014, Thomas Banz, medkey AG, tél. 041 410 88 39, thomas.banz@hin.ch).

Par ailleurs, vous pourriez disposer dès mi-août environ d'informations détaillées sur notre site en vous connectant avec vos identifiants. Le comité vous remercie par avance pour votre soutien actif à la FAMH dans la collecte de données statistiques exhaustives et probantes et, par conséquent, dans l'élaboration d'arguments forts dans la poursuite des négociations autour de TransAL II.

Dans ce sens, le comité vous souhaite un bel été et de bonnes vacances.

Votre comité FAMH

La prochaine Newsletter sortira fin septembre 2014.

Fait à Soleure, début juillet 2014